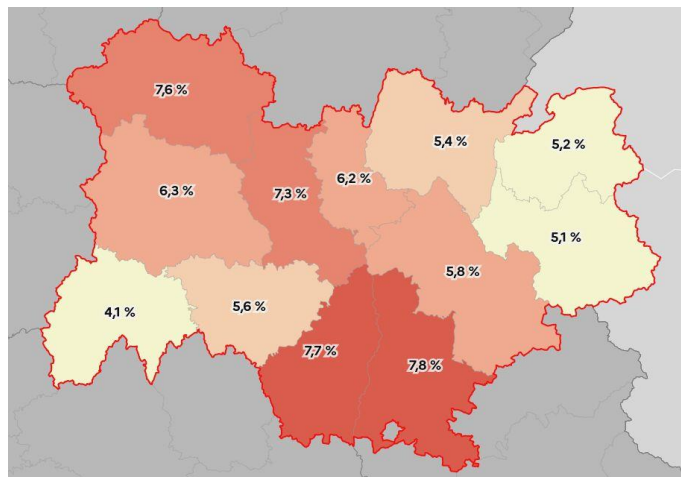


Auvergne-Rhône-Alpes : 6,1%



Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 2e trimestre 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes (6,1%) est stable sur un trimestre, comme en France métropolitaine (6,9%).

Le taux de chômage est à la hausse sur un trimestre dans neuf départements : 0,1 point dans l'Ain (5,4%), le Cantal (4,1%), la Drôme (7,8%), l'Isère (5,8%), la Haute-Loire (5,6%) et le Rhône (6,2%), 0,2 point dans l'Allier (7,6%), la Loire (7,3%) et le Puy-de-Dôme (6,3%). Le seul département en recul est l'Ardèche (-0,1 point ; 7,7%).

Sur un an, le taux de chômage régional est en baisse de 0,2 point, comme au niveau national. A l'exception du Cantal et de la Loire (+0,1 point sur un an), tous les départements de la région enregistrent une baisse sur un an qui va de -0,1 point dans l'Ain, l'Allier, la Drôme, la Haute-Loire, et le Puy-de-Dôme à -0,4 point en Ardèche.

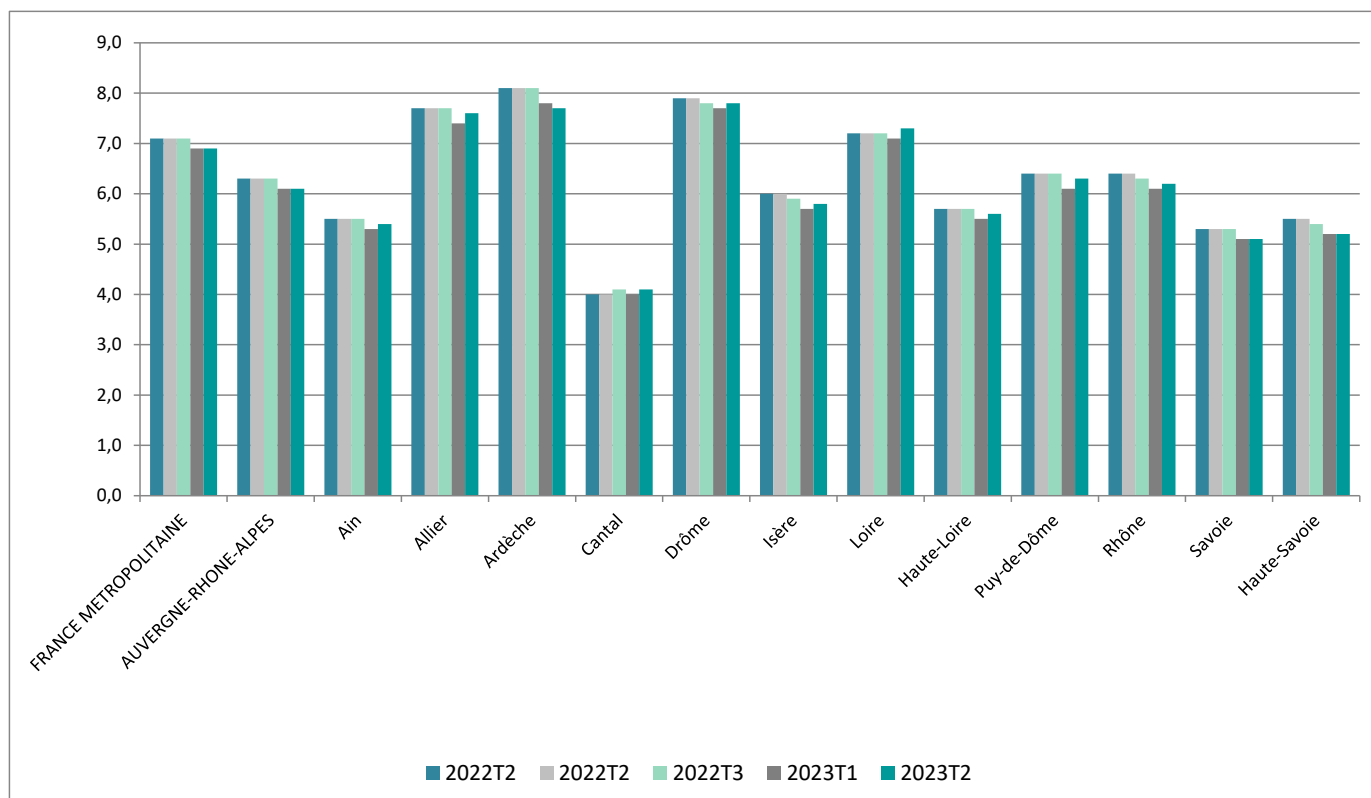
Le taux de chômage régional du 2e trimestre 2023 (6,1%) est plus faible que celui du 4ème trimestre 2019 (7,1%), qui a précédé la crise sanitaire. La baisse du taux de chômage régional (-1 point) est là encore identique à celle de la moyenne nationale. Sur cette période, le taux de chômage est en baisse dans tous les départements. L'évolution oscille entre -0,6 point dans l'Ain et -1,3 point en Ardèche.

La région se situe au 3ème rang des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine, derrière les régions Pays de la Loire (5,6%) et Bretagne (5,8%). C'est dans les Hauts-de-France (8,9%) et en Occitanie (8,5%) que le taux de chômage est le plus élevé.

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2019T4	2022T2	2023T1	2023T2	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2023T2/ 2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,1	6,9	6,9	0,0	-0,2	-1,0
Auvergne-Rhône-Alpes	7,1	6,3	6,1	6,1	0,0	-0,2	-1,0
Ain	6,0	5,5	5,3	5,4	0,1	-0,1	-0,6
Allier	8,7	7,7	7,4	7,6	0,2	-0,1	-1,1
Ardèche	9,0	8,1	7,8	7,7	-0,1	-0,4	-1,3
Cantal	4,8	4,0	4,0	4,1	0,1	0,1	-0,7
Drôme	8,9	7,9	7,7	7,8	0,1	-0,1	-1,1
Isère	6,7	6,0	5,7	5,8	0,1	-0,2	-0,9
Loire	8,1	7,2	7,1	7,3	0,2	0,1	-0,8
Haute-Loire	6,5	5,7	5,5	5,6	0,1	-0,1	-0,9
Puy-de-Dôme	7,1	6,4	6,1	6,3	0,2	-0,1	-0,8
Rhône	7,4	6,4	6,1	6,2	0,1	-0,2	-1,2
Savoie	6,2	5,3	5,1	5,1	0,0	-0,2	-1,1
Haute-Savoie	6,0	5,5	5,2	5,2	0,0	-0,3	-0,8
Conseil Départemental du Rhône	5,3	4,5	4,2	4,2	0,0	-0,3	-1,1
Métropole de Lyon	8,0	7,1	6,6	6,8	0,2	-0,3	-1,2